

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marc Dupuis	Numéro de permis 2006763	Date d'inspection Le 03 juin 2021	
Nom de l'établissement Club soleil		Numéro de téléphone (506) 850-6000	
Adresse 29 Mcann Street Moncton NB E1A 4S6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Ashley Kelly		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Inspectrice a observé des enfants qui pratiquaient un spectacle pour leurs parents.  
Toutes les conditions de renouvellement ont été remplies.

original signé par  
Ashley Kelly

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 juin 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Linda Dupuis

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 juin 2021

\_\_\_\_\_  
Date